

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT CINQ

Le 22 mai 2025 à 19h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 15 mai 2025

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, Mme FEJARD Carole, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette (arrivée à 19h47), M. VIODRIN Jérôme, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAGE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 40

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, Mme PONCET Sylvie, M. LAPALLUS Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, M. DESBENOIT Bernard, Mme LEBLANC Florence, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M. MATRAY Jean-Luc, M. DURANTIN Michel à Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno à M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, M. LAPALLUS Marc à M. BUTAUD Jean Charles, M. GODINOT Alain à M. FAYOLLE Jean, Mme DUGELET Isabelle à M. PALLUET Dominique, Mme LEBLANC Florence à Mme GASDON Christine, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice.

Election d'un secrétaire de séance : M. LOMBARD Jean Marc (Jamosse).

N°2025/N°096

OBJET : FONDS DE CONCOURS DE LA VILLE DE CHARLIEU POUR DES TRAVAUX COMMUNS GAZ SECTEUR PISCINE

Vu l'article 5214-16 du CGCT qui dispose qu'afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté de communes et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés.

Considérant les travaux de la nouvelle piscine, un déplacement d'ouvrage de gaz naturel a été nécessaire,

Considérant l'intérêt de définir le nouvel emplacement en accord avec la ville de Charlieu pour faciliter la desserte des équipements sportifs municipaux,

Une offre a été proposée par GRDF avec un montant s'élevant à 16 317,45 € HT, soit 19 580,94 € TTC (taux de TVA en vigueur au jour de la remise de l'offre).

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- valide le versement d'un fonds de concours par la ville de Charlieu à hauteur de 40 % de la charge résiduelle de la prestation de déplacement soit 6 526 € HT,
- dit que la recette sera prévue au budget piscine nouvelle en section d'investissement.

Le Secrétaire de séance
Représentant de la commune de Jarnosse
M Jean Marc LOMBARD



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20250522-2025-096-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/05/2025
Publication : 27/05/2025